

**ANNEXE 1 - LISTE DES REFACTURATIONS ENTRE LA VILLE ET LE CCAS
EN 2023 OU A PARTIR DE 2024**

Personnel mis à disposition
Carburant
Entretien des véhicules
Loyers
Fluides logements intermédiaires
Assurances diverses (VAM, DAB...)
Abonnements téléphoniques et documentation
Prestations juridiques externalisées pour le compte du CCAS
Formations
Frais d'affranchissement
Fournitures de bureau
EPI/vêtements de travail
Investissements informatiques (smartphones, PC...)